

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS ATC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2		
Adresse de l'entreprise 17 RUE JEAN MONNET 31240 SAINT-JEAN		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET* 4 0 0 2 5 7 3 8 2 0 0 0 5 3		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 3 0 0 6 2 0 2 4		
		Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	39 735 16 414 23 321
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	15 15
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières * BH	BI	
TOTAL (II) BJ		BK	39 750 16 414 23 336	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	160 417 160 417
		Autres créances (3) BZ	CA	2 953 2 953
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE	
Disponibilités CF		CG	400 261 400 261	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) * CH	CI	1 089 1 089	
	TOTAL (III) CJ	CK	564 721 564 721	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	604 471 16 414 588 057	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :	Stocks : Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		SAS ATC		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	522	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	211 191	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	96 742	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	363 454	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	27 300	
	Provisions pour charges			DQ	11 493	
	TOTAL (III)			DR	38 793	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	23 158	
	Dettes fiscales et sociales			DY	162 232	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	420	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	185 809		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	588 057		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	185 809
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2024

ANNEXE
SOMMAIRE

*Conforme à l'original
Le Président*

- 1 – FAITS CARACTERISTIQUES ET PRESENTATION DE L'EXERCICE
 - 1-1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE
 - 1-2 PRESENTATION DE L'EXERCICE
- 2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES
- 3 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN ACTIF
 - 3-1 IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS
 - 3-2 CREANCES
- 4 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN PASSIF
 - 4-1 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
 - 4-2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
 - 4-3 DETTES
 - 4-4 DETAIL DES CHARGES A PAYER
- 5 – INFORMATIONS A CARACTERE SOCIAL
- 6 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2024

ANNEXE

Conforme à l'original
Le Président

1 – FAITS CARACTERISTIQUES ET PRESENTATION DE L'EXERCICE

1-1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Cet exercice se caractérise par la disparition totale du département langues.

Quant au département formation pilotage/contrôle aérien, il dégage une légère augmentation du CA (+162 mille euros) en continuité avec l'exercice précédent : la mise en place de nouveaux systèmes de contrôle aérien (sur le site d'Athis-Mons-4 Flight et sur le site d'Orly-ATTower/ partie Tour SILO) qui nécessite une mise à niveau des contrôleurs en place en plus des formations habituelles.

Il s'agit donc d'une hausse d'activité passagère. Dès novembre 2024, le site d'Athis-Mons procède à la bascule sur le nouveau système et abandonne l'ancien. Nous serons sur un retour aux formations habituelles.

1-2 PRESENTATION DE L'EXERCICE

Ce document est annexé aux comptes de l'exercice clos le.....	30/06/2024
Cet exercice couvre la période	1/07/2023 – 30/06/2024 (12 mois)
Le bilan présente un total de	588 057 €
Le chiffre d'affaires hors taxes est de	1 567 809 €
Le compte de résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de ...	96 742 €

L'exercice précédent couvrait la période allant du 1/07/22 au 30/06/23, soit 12 mois.

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2024

ANNEXE

Conforme à l'original
Le Président

2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Les immobilisations financières sont évaluées à leur valeur d'acquisition.
- Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances dont l'irrecouvrabilité est fortement probable font l'objet d'une provision pour dépréciation.
- Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production.
- Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le règlement 2014-03 relatif au P.C.G. 2014, homologué par arrêté du 8 septembre 2014.
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2024

ANNEXE

Conforme à l'original
AS
 Le Président

3 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN ACTIF

3-1 IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les mouvements ayant affecté les postes d'immobilisations et d'amortissements sont analysés dans les tableaux correspondants (2054 à 2055).

Détail des mouvements des immobilisations brutes:

Actif Immobilisé	A l'ouverture	Augmentation Acquisition, Créations	Diminution	A la clôture
Immobilisations Incorporelles	69 941		69 941	0
Immobilisations Corporelles	30 648	13 125	4 038	39 735
Immobilisations Financières	345		330	15

Détail des mouvements des amortissements:

Amortissements&Provisions	A l'ouverture	Dotations exercice	Diminution	A la clôture
Immobilisations Incorporelles	69 941	0	69 941	0
Immobilisations Corporelles	11 717	8 651	3 954	16 414
Immobilisations Financières				0

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période :

Nature des biens immobilisés	Brut	Amort. & Prov.	Net
Immobilisations Corporelles	39 735	16 414	23 321
- Installations, Agencements	10 662	355	10 307
- Matériel de bureau&informatique	28 432	15 767	12 665
- Mobilier	641	292	349
Immobilisations Financières	15	0	15

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2024

ANNEXE

Conforme à l'original
Le Président

3-2 CREANCES

L'imprimé n°2057 opère la ventilation des créances par nature en fonction de leurs échéances.
 Les provisions sont inscrites sur l'imprimé 2056.

Détail des créances en fin de période :

Créances	Brut	Provision	Net	A un an	A plus d'un an
Actif Immobilisé	0	0	0	0	0
Clients & comptes rattachés	160 417	0	160 417	160 417	0
- Clients - factures dûes	160 417		160 417	160 417	
Personnel et comptes rattachés	589	0	589	589	0
- Personnel avances et acomptes	589		589	589	
Autres Créances	2 065	0	2 065	2 065	0
- Etat, TVA déductible	1 066		1 066	1 066	
- Etat, TVA déductible sur FNP	1 000		1 000	1 000	
Groupe et associés	0	0	0	0	0
Débiteurs Divers	299	0	299	299	0
- Fournisseurs débiteurs	299		299	299	
Charges Constatées d'avance	1 089	0	1 089	1 089	0
- Charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reporté à l'exercice suivant	1 089		1 089	1 089	
TOTAL GENERAL	164 460	0	164 460	164 460	0

Détail des provisions en fin de période :

Provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
pour pensions et obligations similaires	4 874	11 493	4 874	11 493
Autres risques et charges	28 000	11 300	12 000	27 300
Clients douteux	1 236	0	1 236	0
TOTAL	34 110	22 793	18 110	38 793

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2024

ANNEXE

Conforme à l'original
Le *Président*

4 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN PASSIF

4-1 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Détail du capital social:

Mouvements des titres	Nombre	Valeur nominale	Capital Social
Titres en début d'exercice	1 000	50	50 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1 000	50	50 000

Aucun mouvement n'a affecté le capital social au cours de l'exercice.

4-2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La provision pour risque social liée à la baisse d'activité avec la mise en place définitive du 4F sur le site d'Athis-Mons comptabilisée sur l'exercice précédent pour un montant de 28 000 euros a été réduite à 16 000 euros.

Nous avons mieux anticipé le recul de l'activité en concluant des CDD à terme de décembre 2024 pour remplacer les CDI partis, mais la mise en place définitive du 4F avec corrélativement l'abandon de l'ELECTRA, implique que nous aurons trop de pilotes pour la partie Formation Initiale : le principe d'une séparation proposée en rupture conventionnelle est maintenu mais pour un groupe d'environ 4 pilotes (au lieu de 8 à la fin de l'exercice précédent).

La Provision pour IFC des personnels arrivant à l'âge de la retraite passée sur l'exercice précédent a été reprise pour un montant de 4 874 euros. Une nouvelle provision pour IFC a été passée sur l'exercice pour un montant de 11 493 euros.

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2024

ANNEXE

Conforme à l'original

Le Président

4-3 DETTES

L'imprimé n°2057 opère la ventilation des dettes par nature en fonction de leurs échéances.

Détail des dettes en fin de période :

Dettes	Détails	Montant Total	A un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés		23 158	23 158	0	0
- Fournisseurs		14 139	14 139		
- Factures non parvenues		9 019	9 019		
Personnel et comptes rattachés		48 862	48 862	0	0
- Personnel : indemnité à payer		2 340	2 340		
- Personnel : Congés à payer		46 522	46 522		
Organismes sociaux		46 191	46 191	0	0
Charges sociales / CP		8 383	8 383		
Urssaf		26 431	26 431		
Retraite		5 651	5 651		
Prévoyance		1 526	1 526		
Mutuelle		4 200	4 200		
Etat et autres collectivités		67 179	67 179	0	0
- Etat, IS		3 220	3 220		
- Etat, TVA		58 800	58 800		
TVA due	32 134				
TVA collectée	26 666				
TVA sur factures à établir					
- Etat, autres impôts et taxes		5 159	5 159		
CVAE	2 500				
Prélèvement à la source	1 579				
Retenues & prélèvements / distributions	1 080				
Autres dettes		420	420	0	0
- Clients créditeurs		420	420		
Produits Constatés d'Avance		0	0	0	0
TOTAL		185 809	185 809	0	0

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2024

Conforme à l'original
Le *AR* Président

ANNEXE

4-4 DETAIL DES CHARGES A PAYER

Charges à Payer	Montant Total
Fournisseurs - charges à payer	9 019
- Factures non parvenues	9 019
Personnel - charges à payer	48 862
- Indemnités à payer	2 340
- Congés à payer	46 522
Organismes sociaux - charges à payer	8 383
- Charges sociales sur congés à payer	8 383
Etat - charges à payer	2 500
- CVAE à payer	2 500
TOTAL	68 764

COMPTES ANNUELS AU 30.06.2024

ANNEXE

Conforme à l'original
Le Président

5 – INFORMATIONS A CARACTERE SOCIAL

Indemnités de Fin de Carrière

Au 30 juin 2024, le passif latent sur les I.F.C. représente 11 493 €.

6 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Réception des premiers plannings prévisionnels de Novembre 2024 pour le site d'Athis-Mons : confirmation de la baisse d'activité sur ce site dès novembre avec en plus de la baisse globale, une configuration de planification non propice au travail à temps plein.

Nous nous rapprochons du CRNA Nord pour voir quels vont être les réels besoins de planification sur Athis-Mons à compter de 2025 pour adapter notre effectif.